

# La prise en charge de la douleur passe par les infirmiers ressources douleur

*Après avoir été longtemps ignorée, la prise en charge de la douleur des patients est devenue une priorité de santé publique. Le développement exponentiel des pathologies chroniques et des recommandations ministérielles ont permis à de nombreux infirmiers anesthésistes diplômés d'état (IADE) d'initier des projets douleur dans leur établissement. Pour que chaque patient puisse bénéficier d'une prise en charge, cela suppose une organisation spécifique dans laquelle l'infirmier joue un rôle clé.*

Chaque établissement de santé doit s'organiser pour garantir à chaque patient une prise en compte de la douleur, qu'elle soit aiguë ou chronique. C'est-à-dire, oeuvrer au déploiement, dans les services des techniques et traitements médicamenteux et non médicamenteux permettant de prévenir, dépister, évaluer, traiter la douleur des patients.

C'est ce qui s'est passé dans un important établissement d'Île-de-France où une unité de coordination douleur, rattachée au service d'anesthésie-réanimation, a impliqué dès sa création en 2003 des médecins, une IADE et une infirmière diplômée d'Etat de SSIPI (Salle de Surveillance Post-Interventionnelle). Cette équipe a mis en place un référent paramédical et médical dans chaque service et entrepris de sensibiliser, former, coordonner sans relâche l'ensemble des équipes. La qualité de la prise en charge de la douleur dépend de l'implication et la détermination forte des infirmières dans cette mission transversale. Cette « unité de coordination douleur » joue son rôle d'aiguillon et de pivot en lien avec les orientations prises par le Comité de Lutte Contre La Douleur (CLUD) sur la politique douleur de l'établissement. Personne, soignant ou patient, n'est en effet, préparé à

gérer la douleur, à fortiori quand elle est, comme l'affection qu'elle accompagne, chronique. Lorsque ce dispositif fonctionne, que les méthodes, les gestes et les techniques sont connus et diffusés, les résultats se traduisent par de très bons « retours » des patients. Lors des consultations infirmières qui permettent d'assurer l'éducation thérapeutique de ces patients douloureux chroniques, ils expriment leur satisfaction de se sentir écoutés et d'être suivis sérieusement et de façon coordonnée.

Ces résultats ne peuvent être atteints qu'avec une reconnaissance forte du rôle de l'infirmière ressource douleur dans le projet de l'établissement. Petit à petit, cette mission acquiert ses lettres de noblesse notamment avec le développement de la recherche clinique en soins infirmiers et un référentiel de compétence validé. Voici un nouveau domaine de compétence et d'activité pour les IADE dans le champ des maladies chroniques.

**« L'unité de coordination douleur joue un rôle d'aiguillon et de pivot. »**



SNIA

**SNIA**  
Syndicat National des Infirmiers Anesthésistes

Le SNIA est un syndicat exclusivement professionnel, créé en 1951. Il a pour objets la promotion et l'évolution de la spécialité. Ses missions consistent à renforcer les liens de solidarité, à lutter pour la défense des intérêts professionnels et promouvoir le statut professionnel des infirmiers anesthésistes. Le SNIA délivre des conseils dans de nombreux domaines (statuts, pratiques professionnelles, conditions de travail, situations conflictuelles...). Il veille au respect de l'exclusivité de compétence et des textes relatifs à la profession.

Présidente : Marie-Ange Saget  
57, rue Legendre - 75017 Paris  
Site : [www.snianet](http://www.snianet)